

DOCUMENT "A"

LA DÉCISION DU MINISTRE

CONDITIONS D'AGRÉMENT

En vertu du Règlement 87-83 sur la Loi sur l'assainissement de l'environnement

Le 10 août 2022

Numéro du dossier: 4561-3-1426

Les conditions d'agrément seront affichées lorsqu'une traduction est disponible.